



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Roodt-sur-Syre, le 25 avril 2014

**Campagne « Vote for Fair Trade » auprès des candidats pour la
Présidence de la Commission européenne :**

**Après Martin Schulz et Ska Keller, Jean-Claude Juncker
annonce son soutien au Manifeste « Vote4FT »**



Jean-Claude Juncker, candidat pour le Parti populaire européen, a exprimé son soutien à la campagne « Vote for Fair Trade » et rejoint ainsi Ska Keller et Martin Schulz.

Le mouvement du commerce équitable a lancé en 2013 la campagne Vote for Fair Trade (Vote4FT), avec le soutien financier de la Commission européenne, dans l'objectif de créer un dialogue entre les citoyens de l'Union Européenne, les producteurs de la filière équitable et les décideurs politiques européens au sujet des politiques que l'Union Européenne devrait mettre en place pour soutenir le commerce équitable. Le document clé dans cette campagne est le manifeste du commerce équitable, qui établit les cinq demandes principales à l'Union Européenne pour la période 2014-2019 :

1. La promotion d'une économie et d'entreprises centrées sur l'humain, dont les activités contribuent à générer des moyens d'existence durables pour tous.
2. Le soutien d'un cadre européen solide de lutte contre les abus de pouvoir des acteurs dominants, afin d'éviter que les droits humains des producteurs et travailleurs marginalisés soient violés.
3. La mise en place de mesures qui facilitent l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs dans des conditions équitables et le développement du commerce équitable en Europe comme dans les pays du Sud, conformément aux ODD pour l'après-2015.
4. Le soutien d'une autre politique commerciale, menée dans l'intérêt général au lieu d'être guidée par les intérêts de puissants lobbies, afin que l'UE devienne un outil de développement économique, social et environnemental.
5. Les signataires du manifeste s'engagent à devenir l'ambassadrice ou l'ambassadeur d'une stratégie européenne en faveur du commerce équitable et à mettre en cohérence les initiatives locales, nationales et européennes en faveur du commerce équitable.



Jean-Claude Juncker, candidat pour le Parti populaire européen, a maintenant rejoint Martin Schulz, candidat pour le Parti des socialistes européens, et Ska Keller, candidate pour le Parti vert européen, qui ont également apporté leur soutien aux cinq

demandes du mouvement du commerce équitable en avril 2014.

Sergi Corbalán, directeur exécutif du Fair Trade Advocacy Office, a déclaré : « Nous saluons le soutien au manifeste du commerce équitable par trois des principaux candidats à la Présidence de la Commission européenne, ce qui reflète l'importance croissante du soutien des citoyens européens au commerce équitable. Les temps du libre-échange fondamentaliste sont passés. La Commission a absolument besoin de nouvelles têtes dirigeantes qui mettent en place une stratégie européenne pour le commerce équitable. »

Le mouvement Fair Trade est composé de 2,5 millions de producteurs et travailleurs de 70 pays, 24 initiatives de labellisation, plus de 500 importateurs Fairtrade spécialisés, 4 000 Boutiques du monde et plus de 100 000 volontaires. Au cours de la dernière étape avant les élections parlementaires européennes, qui auront lieu entre le 20 et le 25 mai, le mouvement Fair Trade va s'adresser aux candidats aux élections européennes dans plus de 20 pays membres de l'UE, en leur demandant de soutenir les cinq demandes du manifeste. Les résultats de cette initiative seront publiés sur le site Internet de la campagne (<http://www.fairtrade-advocacy.org/vote4ft-campaign>).

Une vidéo du candidat luxembourgeois Jean-Claude Juncker ainsi que des vidéos d'autres candidats aux élections européennes, qui expliquent les raisons pour lesquelles ils soutiennent le commerce équitable, peuvent être visionnées en ligne sur le site de la campagne.

Fairtrade Lëtzebuerg salue comme pas important pour le soutien du commerce équitable la mise en place d'une nouvelle directive européenne sur la passation des marchés publics au sein de l'Union Européenne. Cette directive, votée le 15 janvier 2014 à Strasbourg, permet désormais de se référer à des labels, dont le label Fairtrade, dans les appels d'offres. Au Luxembourg, Monsieur le Ministre Romain Schneider a affirmé de prendre en compte le critère du commerce équitable pendant son mandat et de s'engager pour que la nouvelle directive européenne sur les achats publics soit transposée dans le droit national au plus vite.